

Institution:

No de transit

ASSURANCE-MÉDICAMENTS Demande d'adhésion ou de modification

ÉTABLISSEMENT Nº DE LA DIVISION NOTE: Les termes utilisés dans le présent formulaire sont tirés des définitions contenues à la police GH37742 assurance-médicaments; comme il s'agit d'extraits, la féminisation n'a pas été appliquée. 1. IDENTIFICATION DU RETRAITÉ DE 65 ANS ET PLUS Nom à la naissance : Prénom: MOIS Date d'adhésion à l'assurance Nº de matricule Date de naissance 2. DEMANDE D'ADHÉSION / D'EXEMPTION * Les protections individuelle et familiale incluent automatiquement les enfants à charge. $IMPORTANT: Pri\`ere \ de \ vous \ r\'ef\'erer \ au \ verso \ pour \ prendre \ connaissance \ des \ d\'efinitions \ avant \ de \ fixer \ votre \ choix.$ 3. Protection familiale : avec conjoint seulement 1. Protection individuelle 4. Exemption de la personne participante : (compléter la section 4) avec conjoint et enfant(s) (compléter la section 4) s'il y a lieu (compléter la partie 8 A) 2. Protection individuelle et 5. Exemption du conjoint : exclusion du conjoint (compléter la partie 8 A) (compléter la section 4) s'il y a lieu 3. MODIFICATION * Les protections individuelle et familiale incluent automatiquement les enfants à charge. CHANGEMENT DE PROTECTION Date de la modification 1. Protection individuelle 3. Protection familiale: avec conjoint seulement (compléter la section 4) s'il y a lieu (compléter la section 4) avec conjoint et enfant(s) 4. Exemption de la personne participante : (compléter la partie 8 A) 2. Protection individuelle et 5. Exemption du conjoint : exclusion du conjoint (compléter la partie 8 A) (compléter la section 4) s'il y a lieu 6. Cessation de l'exemption : (compléter la partie 8 B) 4. DÉCLARATION DE PERSONNE(S) À CHARGE AUX FINS DE L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS (Conjoint et/ou enfants) IDENTIFICATION DU CONJOINT Sexe Date de naissance F M Nom à la naissance : _ Prénom: IDENTIFICATION DES ENFANTS À CHARGE Prénom Date de naissance * Nom Lien de parenté Sexe F M $\mathbf{F} \square \mathbf{M} \square$ M * IMPORTANT: Pour les enfants de 21 ans et plus, fréquentant un établissement scolaire à temps complet, une attestation d'inscription doit être déposée au service des ressources humaines de votre établissement une fois par année. La période couverte est du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. 5. AUTRE ASSURANCE COLLECTIVE ACCIDENT-MALADIE / Coordination des prestations (Plan familial seulement) Votre conjoint est-il assuré par un régime d'assurance collective accident-maladie de son employeur? Non Si oui, donnez les renseignements suivants : A) Nom de l'employeur : _ Nom de l'assureur : Nº de police Nº de certificat B) Quel est le statut d'assurance de votre conjoint ? Individuel Avec enfant(s) seulement Avec conjoint seulement Avec conjoint et enfant(s) 6. RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR LE REMBOURSEMENT BANCAIRE J'autorise l'assureur à procéder au remboursement des frais de médicaments dans le compte bancaire suivant :

UQ-AR-040 (01/06) (Suite au verso)

No de compte

7. DÉFINITIONS IMPORTANTES*

* Extraits de la police assurance-médicaments GH37742

1. DEMANDE D'ADHÉSION

Participant ou personnes à charge

Un participant admissible à l'assurance doit transmettre à l'employeur les renseignements nécessaires à son adhésion à l'assurance. De même, si un participant assure ses personnes à charge en vertu de cette police, il doit transmettre à l'employeur les renseignements nécessaires à l'adhésion de celles-ci à l'assurance. Sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessous, l'assurance d'un participant entraîne de plein droit celle de ses personnes à charge.

L'adhésion est obligatoire pour tout participant qui remplit les conditions d'admission, sauf dans le cas d'un participant âgé de 65 ans ou plus ou d'une personne à charge de 65 ans ou plus, qui peut, moyennant un préavis écrit à l'employeur, refuser ou cesser d'adhérer à cette police pour s'assurer auprès de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ou de tout autre régime d'assurance collective comportant des prestations similaires. Un tel participant ou une telle personne à charge qui adhère au régime de la RAMQ ne peut pas, par la suite, devenir de nouveau admissible au présent régime.

2. PERSONNE À CHARGE (conjoint ou enfant , domicilié dans le même pays que le participant)

Conjoint : personne qui répond à l'une des conditions suivantes :

- A) Être unie au participant par un mariage religieux ou civil.
- B) Habiter avec le participant, sans être mariée avec lui, et être publiquement reconnue comme son conjoint ou sa conjointe depuis au moins 12 mois au moment de la réalisation du risque. Cette période de 12 mois ne s'applique pas lorsqu'un enfant est né de cette union.

Cependant, la séparation de fait depuis moins de 3 mois ne prive pas la personne de son statut de conjoint dans le cas où il n'y a pas eu divorce ou annulation de mariage.

Enfant : personne qui répond aux conditions suivantes :

- A) Ne pas être mariée.
- B) Être l'enfant, le beau-fils ou la belle-fille (gendre ou bru exclus), ou l'enfant adoptif du participant ou de son conjoint, ou encore un enfant pris en foyer d'accueil, ou encore un enfant dont le participant a la garde et l'entier soutien à sa charge, et qui dépend du participant pour son soutien au moment de la réalisation du risque.
- C) Avoir moins de 21 ans, ou de 26 ans dans le cas de la personne qui étudie à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu et qui est à la charge du participant.

Tout enfant assuré, atteint d'invalidité totale au sens du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pension du Canada, reste couvert au-delà de l'âge maximal tant qu'il est incapable d'occuper un emploi lui permettant de subvenir à ses besoins et que son entretien et sa subsistance sont entièrement assurés par le participant.

Est aussi admissible un enfant atteint d'une déficience fonctionnelle s'il répond à la définition suivante : personne admissible majeure, sans conjoint, atteinte d'une déficience fonctionnelle visée dans un règlement du gouvernement, survenue avant qu'elle n'ait atteint l'âge de 18 ans, qui ne reçoit aucune prestation en vertu d'un programme d'aide de dernier recours prévu à la Loi sur la sécurité du revenu, domiciliée chez une personne qui exercerait l'autorité parentale si elle était mineure.

8. ATTESTATION	
A) DEMANDE D'EXEMPTION Je désire par la présente être exempté de participer au régime d'assurance-médicame fait que je suis assuré en qualité de participant, de conjoint ou de personne à charge — comportant des prestations similaires — ou en vertu du régime d'assurance-médica	ou que mon conjoint est assuré en vertu d'un régime d'assurance collective
Nom de l'assureur :	
Je comprends que pour devenir à nouveau admissible au régime ou pour assurer de no ci-dessus. Je comprends également que toute adhésion au régime de la RAMQ entraîn	
Signature	Date
B) DEMANDE DE CESSATION DE L'EXEMPTION	
Je désire par la présente participer ou faire participer mon conjoint au régin assuré ou que mon conjoint a cessé d'être assuré en vertu d'un régime d'ass	
Nom de l'assureur :	
Motif(s):	Date de cessation AN MOIS JOUR de la protection :
Signature	Date
9. CERTIFICATION ET AUTORISATION	
• Je certifie par la présente avoir pris connaissance des définitions mentionnées pré est conforme à ces demières. Toutes les déclarations fournies sont, à ma connaiss	
• J'autorise la divulgation à l'assureur ou à ses représentants de tout renseignement relatif aux réclamations soumises.	
• Je suis autorisé à divulguer ou à échanger des renseignements personnels concernant mes personnes à charge.	
Signature	Date
10. À L'USAGE DE L'EMPLOYEUR	
	Nº de certificat
Accepté le	Effectif sur le cycle de paie débutant le